



Arrêt des prêts de documents au CDI et retours des livres empruntés!

publié le 20/06/2022

La fin de l'année scolaire approche et il est temps pour Mme Gautier de rassembler les documents empruntés et de faire l'inventaire. Les AED sont passés dans les classes remettre les coupons de rappels. Merci de rapporter les livres ou les revues que vous avez encore dans le sac, le casier ou à la maison ! La procédure est simple, il suffit de passer au CDI pour déposer les documents dans la [jolie boîte à livres](#)  réalisée l'an dernier par les élèves du dispositif Ulis. En cas de problème, veuillez contacter Mme Gautier.

